

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2016 A 19 H 30

L'an 2016, le 28 septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de FEUCHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger POTEZ, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèses ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 24 septembre 2016. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 24 septembre 2016.

Présents: Mr Roger POTEZ, Maire, Mr Jean-Luc PECQUEUR, 1^{er} Adjoint, Monsieur Grégory DEVIS, 2^{ème} Adjoint, Mme Maryse WISSOCQ, 3^{ème} Adjointe, Mr Serge CHIVOT, Mme Véronique ROYER, Mme Laurence JOSSEE, Mr Didier LANCEL, Mme Christine BOULOGNE, Conseillers Municipaux.

Absent excusé et pouvoir:

Mme Laurence LAVOINE, absente excusée, a donné pouvoir à Monsieur Roger POTEZ, Maire, pour la représenter et voter en ses lieu et place.

Mme Murièle DET, absente excusée, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECQUEUR, 1^{er} Adjoint, pour la représenter et voter en ses lieu et place.

Mr Alain DRANCOURT, absent excusé, a donné pouvoir à Monsieur Grégory DEVIS, 2^{ème} Adjoint, pour le représenter et voter en ses lieu et place.

Mr Jean-Michel GIVRY, absent excusé, a donné pouvoir à Monsieur Serge CHIVOT, Conseiller Municipal, pour le représenter et voter en ses lieu et place.

Mr Bertrand BARBET, absent excusé, a donné pouvoir à Mme Christine BOULOGNE, Conseillère Municipale, pour le représenter et voter en ses lieu et place.

Absent :

Mr Michaël MACHAN.

A été nommé secrétaire de séance : Mr Grégory DEVIS.

1. Approbation du compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal en date du 15 septembre 2016.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'approbation du compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal en date 15 septembre 2016. Il demande aux conseillers municipaux, présents ou représentés, s'il y a des observations éventuelles ?

Il n'y en a pas. Le compte rendu de la réunion ordinaire en date du 15 septembre 2016 est approuvé, à la majorité, des membres présents ou représentés.

Madame Christine BOULOGNE, absente lors de cette réunion s'abstient.

Résultats du vote :

- Pour : 12

- Abstentions : 2

(Madame BOULOGNE Christine et Monsieur BARBET Bertrand par procuration).

2. Adoption du Marché Public relatif aux travaux d'aménagement de la Résidence des Prés Fleuris – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché.

DELIBERATION :

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU, le Code des Marchés Publics ;

VU, la consultation lancée le 08/08/2016, concernant les travaux de « Réfection et d'aménagement des voiries et d'effacement des réseaux d'éclairage public et téléphonique dans les rues du lotissement des Prés Fleuris » ;

VU, le rapport d'analyse des offres établi en date du 19/09/2016 concernant les Lots 1 et 2, portant respectivement sur l'effacement des réseaux d'éclairage public et téléphonique ainsi que sur la voirie ;

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux, présents ou représentés, que la consultation susmentionnée portait sur 2 lots reprenant des prestations de travaux réparties sur quatre tranches, dont 1 ferme et 3 conditionnelles.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que 9 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis fixés au 8 septembre 2016 à 12 heures. Sur la base des critères d'analyse fixés dans le règlement de consultation du DCE, les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis en séance du 19 septembre 2016, ont proposé d'attribuer le marché aux entreprises qui ont soumis une offre dite la « mieux-disante », reprises comme ci-après:

<u>Entreprises attributaires</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant TTC</u>
<u>LOT 1</u> RAMERY TRAVAUX PUBLICS CALONNE RICOUART	229 012.00	274 814.40 euros
Tranche ferme :	20 689.00	60 826.80
Tranche conditionnelle 1 :	51 644.50	61 973.40
Tranche conditionnelle 2 :	61 320.50	73 584.60
Tranche conditionnelle 3 :	65 358.00	78 429.60
<u>LOT 2</u> SNPC BEAURAINS	334 744.50	401 693.40 euros
Tranche ferme :	70 788.00	84 945.60
Tranche conditionnelle 1 :	96 898.00	116 277.60
Tranche conditionnelle 2 :	67 923.50	81 508.20
Tranche conditionnelle 3 :	99 135.00	118 962.00
<u>COUT TOTAL DE L'OPERATION :</u>	563 756.50	676 507.80 euros

Pour ces motifs et sur son exposé, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ce marché de travaux.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

DECIDE

- d'entériner la décision de la Commission d'Appel d'Offres telle que décrite ci-dessus.
- D'autoriser, Monsieur le Maire, à signer avec les entreprises retenues, le marché relatif aux travaux d'aménagement de la Résidence des Prés Fleuris ; avenants éventuels sous réserve qu'ils n'excèdent pas 5 % du montant initial ; ou tout autre document s'y rapportant.

DIT: que les crédits nécessaires aux dépenses relatives à ce marché public seront inscrits au Budget Communal des exercices correspondants.

DIT: que Monsieur le Maire et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Résultats du vote : UNANIMITE

A 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Publicité :

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,
Roger POTEZ.

FONCTIONS	NOMS ET PRENOMS	SIGNATURES
1 ^{er} ADJOINT	Mr PECQUEUR Jean-Luc.	
2 ^{ème} ADJOINT	Mr DEVIS Grégory.	
3 ^{ème} ADJOINTE	Mme WISSOCQ Maryse.	
CONSEILLER	Mr CHIVOT Serge.	
CONSEILLER	Mr DRANCOURT Alain, absent excusé, pouvoir à Mr DEVIS Grégory.	DEVIS Grégory
CONSEILLERE	Mme DET Murièle, absente excusée, pouvoir à Mr PECQUEUR Jean-Luc.	PECQUEUR Jean-Luc
CONSEILLER	Mr GIVRY Jean-Michel, absent excusé, pouvoir à Mr CHIVOT Serge.	CHIVOT Serge
CONSEILLERE	Mme ROYER Véronique.	
CONSEILLERE	Mme JOSSEE Laurence.	
CONSEILLER	Mr LANCEL Didier.	
CONSEILLER	Mme LAVOINE Laurence, absente excusée, pouvoir à Mr POTEZ Roger.	POTEZ Roger
CONSEILLER	Mr MACHAN Michaël, absent.	ABSENT
CONSEILLERE	Mme BOULOGNE Christine.	
CONSEILLER	Mr BARBET Bertrand, absent excusé, pouvoir à Mme BOULOGNE Christine.	BOULOGNE Christine

INDEX CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS :

N°	<u>Date</u> <u>de la séance</u>	<u>Objets</u>
331-2016-34	28/09/2016	Adoption du Marché Public relatif aux travaux d'aménagement de la Résidence des Prés Fleuris – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché.